

JAZZ

JARVILLE-LA-MALGRANGE DE A À Z

n°14/OCTOBRE 2023

CITÉ DU FAIRE :
LA CITÉ DU

RENOUVEAU CRÉATIF

www.jarville-la-malgrange.fr

Affirmer le potentiel de notre territoire

Dynamiser l'économie locale dans un contexte toujours aussi concurrentiel, désormais marqué aussi par des contraintes fortes (inflation, coûts des énergies et des carburants, lutte contre l'obsolescence, objectifs de réemploi, logistique du dernier kilomètre...), impose aux Collectivités territoriales d'affirmer leurs atouts. En la matière, Jarville-la-Malgrange opère des choix stratégiques et audacieux.

Entretien avec Vincent MATHERON, Maire, et Anne WUCHER, Adjointe déléguée à la Promotion du territoire

Économie circulaire, Industries culturelles et créatives, Santé et Bien-être... le Grand Nancy a adopté sa stratégie économique en plusieurs volets. Quelle place Jarville-la-Malgrange entend-elle prendre ?

Vincent MATHERON : L'économie ne relève pas en tant que telle des compétences de la Commune. Pour autant, toutes les politiques publiques impulsées par elle – de l'urbanisme à l'animation de l'espace public, de l'accompagnement des familles au soutien à nos aînés jusqu'aux services publics de proximité – participent à l'attractivité de notre territoire et à son développement. En ce sens, forts de notre engagement, nous concourons aux côtés de tous les acteurs et de toutes les forces à la stratégie économique métropolitaine pour hisser le Grand Nancy au rang des destinations d'exception.

La Cité du Faire, La Benne idée, La Batelière, Place à vivre(s), Le Florain, Garobiclous... On ne compterait presque plus l'ensemble des projets originaux soutenus par la Ville. Des projets inscrits dans un modèle alternatif ?

Vincent MATHERON : Notre modèle de développement territorial s'appuie volontairement sur les points forts de notre Ville : son profil démographique, sa proximité avec Nancy, sa place stratégique entre la Métropole et le Sud Lorrain, son passé industriel, son réseau viaire, sa déserte en transports en communs, ses atouts majeurs de ville verte et ville d'eau... Il y a donc une résonance naturelle avec le "produire local - consommer local", le "mieux produire" et le "mieux consommer", portés par des valeurs citoyennes, écologiques et solidaires. Cela ne s'oppose en rien au tissu économique local pré-existant, bien au contraire !

Anne WUCHER : Par ces projets, nous faisons la démonstration du potentiel de notre territoire, à affirmer et à développer. Le tissu économique local est important. Il s'enrichit des commerçants, artisans, entreprises qui s'installent et se développent, comme de toutes les initiatives qui rythment la vie de la Commune et participent à sa vitalité.

4/ L'été dans le rétro

5/ BLOC NOTES

6/ LA CITÉ DU RENOUVEAU CRÉATIF

7/ FAIRE DU BEAU AVEC DU VIEUX

8/ LES ACTEURS.TRICES
DU PÔLE ARTISANAT D'ART

10/ UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
S'IMPLANTE À JARVILLE-LA-
MALGRANGE

11/ LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA
MONNAIE LOCALE

De la crise sanitaire à l'inflation galopante, les Collectivités territoriales se disent en "première ligne" pour soutenir l'économie ?

Anne WUCHER : En période de crise, si nous protégeons les plus vulnérables, nous répondons aussi de plus en plus présents pour soutenir l'emploi et l'activité économique. À titre d'exemple, nous avons, dès 2020, avec la Métropole du Grand Nancy et la Région Grand Est facilité l'accès des commerces et des entreprises au fonds "Résistance", déployé des mesures de soutien spécifiques et temporaires (exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure et des droits de place, aides au paiement des loyers...), mis en place la plateforme "Achetez Grand Nancy".

Pour aller plus loin, nous initions, à notre échelle, une (r)évolution culturelle au travers de la commande publique et des Bons d'achat Seniors en injectant près de 200 000€ par an (contre 40 000€ en moyenne avant 2019) dans les commerces et entreprises de proximité, en organisant des événements annuels (la Grande Braderie) ou des manifestations communales (Festiv'été, Semaines féériques...). Nous travaillons activement à l'implantation d'entreprises nouvelles. La Cité du Faire en est un très bel exemple. Et une belle réussite ! Bien sûr, toute politique publique est perfectible et a fortiori quand tout est à construire. Nous nous y employons.

“Développer l'attractivité de notre Commune est un enjeu majeur pour sa vitalité, une priorité essentielle pour son avenir”

Vincent MATHERON, Maire

Hommage à Dominique Bernard



Rassemblement républicain devant l'Hôtel de Ville le 16 octobre 2023

L'assassinat de Dominique BERNARD, professeur de français au Lycée Gambetta d'Arras, par un terroriste islamiste, appelle une condamnation absolue. Aucune cause ne peut justifier une telle atrocité. Trois ans après la mort de Samuel PATY, l'École et ses professeurs sont de nouveau agressés, parce qu'ils incarnent la transmission et la permanence des principes qui fondent notre Nation.

Devant ces événements tragiques, vécus douloureusement par notre pays, nous avons souhaité lui rendre hommage et exprimer tout notre soutien à sa famille, à ses proches, aux trois autres victimes et à leurs collègues.

Si le fléau du terrorisme doit être éradiqué, sans ambiguïté, nous formulons le vœu que les populations civiles d'Israël et de Palestine puissent un jour vivre en paix, en toute fraternité.

12/ BUDGET PARTICIPATIF 2023 : 5 PROJETS LAURÉATS

14/ SEMAINES FÉERIQUES 2023

16/ RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE LÉON SONGEUR : CONSULTATION AVANT TRAVAUX

17-19/ TRIBUNES LIBRES

Jarville de A à Z
n°14 / Octobre 2023

Directeur de la publication : Vincent Matheron

Rédaction : Ville de Jarville-la-Malgrange

Photographies : Ville de Jarville-la-Malgrange

Création graphique, mise en page et infographies : anagram-ny

Retrouvez toute l'actualité de la Commune sur www.jarville-la-malgrange.fr



BLOC NOTES



BONS D'ACHAT SENIORS

Nouveauté ! Les Bons d'achat Seniors (réservés aux personnes âgées de 67 ans et + au 31 décembre 2022) passent de 15 € à 18 €. À l'approche des fêtes, ils vous permettront de vous faire plaisir dans vos commerces de proximité. La période de distribution est fixée du 1^{er} au 29 décembre 2023. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Informations et renseignements : CCAS - 21 rue Maréchal Foch - 03.83.57.24.36 ou ccas.jarville@jarville-la-malgrange.fr



UNE "COUR JARDIN" À LOUIS MAJORELLE

L'été 2023 a été mis à profit pour redessiner entièrement la cour de l'école élémentaire Louis Majorelle. Au programme : disparition de l'enrobé, désimperméabilisation des sols, création d'espaces verts et plantation d'une centaine de végétaux, implantation d'un mobilier d'extérieur plus durable en matières naturelles. Un projet valorisé à 310 000 € subventionné à près de 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Métropole du Grand Nancy.



JARVILLE-LA-MALGRANGE SE TRANSFORME

A l'issue des Journées des Quartiers organisées au printemps dernier, une réunion de restitution s'est tenue samedi 23 septembre au Kiosque. L'occasion pour les élus de revenir sur les 287 propositions émises par les habitants et la méthode utilisée pour y donner suite. Un second temps a été consacré à la présentation des projets à venir : création d'une piste cyclable et d'un parc urbain devant l'ensemble scolaire La Malgrange, construction de l'école nouvelle génération rue du Moulin, ouverture prochaine de la crèche Les Capucines rue des Cordeliers, aménagement du futur quartier "Quai de l'Écluse"... La matinée s'est conclue de manière conviviale autour d'un barbecue.



PROGRAMME SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS développe une riche programmation à destination de nos aîné.e.s : spectacles, activités, repas... Tout le programme à découvrir dans ce numéro ! Pensez à réserver !



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

À l'occasion du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, une cérémonie commémorative sera organisée en présence des élu.e.s et représentant.e.s des associations patriotiques locales. Cette cérémonie sera suivie d'un dépôt de gerbe au Carré militaire du cimetière communal. Samedi 11 novembre 2023 à 11H30 au Monument aux Morts.



UNE NOUVELLE "PETITE MAIRE" !



Le 11 octobre, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont procédé à l'élection de la nouvelle "Petite Maire" : Lalie LESPINASSE, élève en CM2 à l'école Erckmann et Chatrian. Elle sera épaulée par Sofia BELGHARBI, élève en CM1 à l'école Fleming. Bravo à elles et à tous les jeunes élus !



AIDES ENERGIE : LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY VOUS ACCOMPAGNE !

La Prime Air Bois vous permet de changer votre cheminée à foyer ouvert ou votre appareil de chauffage au bois datant d'avant 2005. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 1500€ à 2500€, versée directement aux particuliers en partenariat avec l'ADEME.

Informations et renseignements : <https://primeairbois.grandnancy.eu>
03 54 40 67 77
service-solidarité-logement@grandnancy.eu

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) vous permet de faire face aux risques d'impayés pour vos factures d'énergie.

Informations et renseignements : Service Solidarité Logement Grand Nancy
03 54 40 67 77
service-solidarité-logement@grandnancy.eu

CITÉ DU FAIRE, LA CITÉ DU RENOUVEAU CRÉATIF

Projet initié voici plus de deux ans, La Cité du Faire réussit tout à la fois à redonner vie à des anciens locaux industriels trop longtemps laissés à l'abandon, à créer de nouvelles activités économiques, le tout avec le souci du produire "local" et durable. Il était donc devenu plus qu'urgent de consacrer un dossier spécial à cette "Cité dans la cité" qui s'épanouit chaque jour un peu plus, et ce alors qu'elle vient tout juste d'être couronnée d'une nouvelle récompense nationale.

L'association de La Cité du Faire et la Ville de Jarville-la-Malgrange ont initié la création d'un tiers-lieu de production dédié aux professionnels du "Faire" sur le territoire du Grand Nancy, au sein de cet ancien bâtiment industriel 5000m², à proximité immédiate du centre-ville.

Son activité est aujourd'hui pensée autour de deux pôles qui travaillent en synergie : d'une part, une recyclerie créative, La Benne Idée, installée dans les lieux depuis 2021 et, d'autre part, des espaces et des équipements de production, privatifs et mutualisés, pour les professionnels des métiers d'art de tous matériaux. Cette complémentarité favorise la coopération, les échanges et la mise en commun des ressources et compétences au service des entreprises implantées.

Ce projet ambitieux trouve pleinement sa place dans la stratégie de développement économique du territoire métropolitain. Celle-ci positionne en effet l'industrie culturelle et créative parmi ses secteurs prioritaires, notamment autour du développement et de la promotion des métiers d'art. La Cité du Faire apporte ainsi une réponse concrète aux nombreux artisans d'art souhaitant exercer en milieu urbain.



Une reconnaissance nationale et internationale ?

Depuis son initiation voici plus de deux ans, ce projet enchaîne les succès. Lauréat début 2023, d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) l'ayant labellisé "Manufactures de proximité", c'est une nouvelle récompense, collective cette fois (notamment avec le CERFAV de Vannes le Châtel), qui vient de lui être attribuée avec cet AMI "Métiers d'Art Augmentés". De quoi ancrer totalement l'artisanat d'art dans le XXI^{ème} siècle.

Récemment, c'est également une délégation japonaise qui est venue découvrir les locaux de La Cité du Faire. Pour rayonner bien au-delà des frontières du Grand-Est.



"La Cité du Faire est un formidable levier incarnant un autre modèle de développement du territoire"

Anne WUCHER
Adjointe à l'Attractivité
et à la Promotion du territoire





FAIRE DU BEAU AVEC DU VIEUX

La Recyclerie créative La Benne Idée, c'est une association spécialisée dans le réemploi et la valorisation des objets de l'habitat (mobilier, décoration, vaisselle et bricolage). Portant un Atelier Chantier d'Insertion (ayant permis à des personnes de se former et d'obtenir un diplôme dans le domaine), sa vocation est à la fois écologique, sociale et créative. Son activité consiste à collecter des objets initialement destinés à être jetés, pour les remettre en état, puis les revendre à un prix solidaire.

Spécialisée dans le bois, l'atelier de menuiserie est le cœur battant de la Benne Idée. Il permet de réparer et rénover, mais également de fabriquer du mobilier design à partir de matériaux de réemploi. La recyclerie souhaite s'inspirer des valeurs de l'Ecole de Nancy : l'Art dans tout et pour tous, inspiration et respect de la nature, valorisation de l'artisanat local, et ainsi créer "l'Art du Renouveau".

Voilà pour la définition de l'ambition forte des porteurs de cette activité développée depuis déjà deux ans. Cette activité s'inscrit pleinement dans les préoccupations actuelles visant à réduire la production d'objets nouveaux issus de la transformation de matières premières, réduire également la production de déchets, en privilégiant au contraire, le réemploi de matériaux ayant déjà servi par ailleurs. Bref, éviter la surconsommation !

En tant que particulier, vous pouvez participer à ce projet, en déposant directement sur site d'anciens objets, mais également en achetant certaines pièces valorisées par l'équipe de la Benne Idée. Soit sur le mode de la brocante dans le hall accueillant cet espace de vente, soit en acquérant certaines productions propres, réalisées sur la base de meubles de récupération. La boutique est pour l'heure uniquement ouverte qu'occasionnellement, il faut privilégier l'achat via la boutique en ligne.

Les collectivités locales sont également des clients fidèles de la Benne Idée. Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a fait appel ses services pour restaurer toute une série d'anciens bureaux, pour les installer dans les salles de classe du nouveau collège ARTEM. Le Conseil régional Grand-Est a également commandé une grande table de réunion pour son antenne nancéienne. Et la Commune de Jarville-la-Malgrange n'est pas en reste, puisque c'est notamment un arbre à livres qui a été réalisé dans ces ateliers à sa demande.



LES ACTEURS.TRICES DU PÔLE ARTISANAT D'ART

Ils sont désormais 16 artisans d'art installés à la Cité du Faire. Avec leurs parcours, ils apportent chacun leur excellence et expertise à cette belle aventure. Voici, rapidement présenté.e.s, celles et ceux qui font vivre au quotidien le pôle "Métiers d'art" et en feront demain une référence à l'échelle nationale.



Paulo Galvao de Almeida

ARTISTE VERRIER

Après une formation supérieure d'électronicien et déjà attiré par les métiers de l'artisanat au travers d'une pratique autodidacte de la céramique, Paulo GALVAO de ALMEIDA choisit de se réorienter vers le travail du verre. Formé au métier de créateur verrier au CERFAV de Vannes le Châtel en 1996, il a depuis développé ses techniques de travail de la pâte de verre et son travail très caractéristique d'incrustation de fil de cuivre.



Camille Bo

CÉRAMISTE

Camille BO a suivi sa formation de céramiste à l'EMA-CNIFOP de Saint Amand en Puisaye. Originaire de Lorraine c'est dans sa région d'origine qu'elle décide en 2018 d'installer son atelier près de Nancy avant de rejoindre en 2022 les Vosges en ouvrant un nouvel atelier à Bruyères. Et depuis un an, elle développe une nouvelle production de pièces réalisées en grès pyrité. Les pièces sont entièrement façonnées à la main, grâce à différentes techniques, majoritairement au tour et à la plaque.



Atelier Mademoiselle Melon

MARQUETEURE

Inspirée de l'orfèvrerie cloisonnée et du travail de la couleur, Nathalie MELON propose une autre vision de cet art décoratif avec un univers coloré et un savoir-faire propre inventé et mis au point qu'elle appelle : la marqueterie cloisonnée. Cette technique singulière rare lui permet de composer des décors chatoyants qu'elle applique au bijou et aux objets décoratifs.



Audrey Zeher

PEINTRE EN DÉCOR, DOMINOTIER

Le papier, la couleur font partie intégrante de son univers. Après une carrière de plus de quinze années dans le privé, l'envie de créer, de transformer la matière a été plus forte et a amené Audrey ZEHER à suivre une formation de peintre en décor à Versailles. Aujourd'hui, dans son atelier, elle continue d'apprendre et tente, avec humilité, de réinventer la peinture en décor, tout en développant sa pratique de la dominoterie.



Juliette Tincelin

BIJOUTIÈRE JOAILLIÈRE

C'est après un parcours parisien d'une dizaine d'année que Juliette TINCELIN a choisi de revenir à Nancy et à ses racines. Formée au sein de l'École Boulle, Juliette TINCELIN a depuis accumulé de nombreuses expériences. Aujourd'hui, elle développe son projet autour de trois axes : la transformation/réparation/création de bijoux sur-mesure, le développement de ses propres collections et la transmission via des missions de formation ou de conseil.



Audrey Ludwig

MAROQUINIÈRE

Au sein de son atelier nancéien ouvert en 2022, Audrey LUDWIG entend proposer des objets singuliers mettant en avant ses savoir-faire liés au travail du cuir, en offrant une approche créative et ludique de l'artisanat. Du petit accessoire valorisant des chutes de cuir au travers d'objets singuliers uniques, à l'objet souligné en marqueterie elle met ainsi le métier de gainier-marroquinier en avant et sensibilise sa clientèle aux gestes artisanaux.



Sacha Tognolli

ÉBÉNISTE D'ART

Formé par un Meilleur Ouvrier de France en menuiserie en sièges, Sacha TOGNOLLI crée son atelier d'ébénisterie d'art en Lorraine. Il souhaite réconcilier le design fonctionnel et l'ornementation qui souligne cette épure. De la conception à la fabrication, il porte une attention particulière aux détails et aux finitions. sublimer des savoir-faire et des gestes ancestraux dans le design contemporain, voilà son leitmotiv.



Juliette Wolff

MAROQUINIÈRE

Après une licence en littérature, culture et art italien, Juliette WOLFF décide de se réorienter vers un métier plus manuel et s'engage sur une formation de maroquinier à Paris. En octobre 2016 après trois années d'études et ses diplômes obtenus, elle fait le choix de partir pour s'installer aux Pays-Bas pour continuer de se perfectionner. Depuis 2018, elle est revenue s'installer près de Nancy. Elle travaille sur commandes et sur ses collections personnelles (sacs, pochettes, bracelets...).



Asta - Alexandre Astachenko

CRÉATEUR MÉTALLIER

Il a toujours eu envie de donner vie à la matière, toujours travaillé des matériaux divers (bois, peinture...) en parallèle de ses activités professionnelles et toujours été curieux de techniques spécifiques. Transformer le métal, le sublimer voilà ce qui fait vibrer Alexandre ASTACHENKO. Métallier qui actuellement se forme de manière complémentaire à la forge et à la ferronnerie, il développe à la commande des objets utilitaires et artistiques (rambarde d'escaliers, verrières...) jouant aussi parfois avec l'up-cycling.



Nicolas Grandjean

ÉBÉNISTE

Il a longtemps travaillé le bois en amateur, pensant déjà à se perfectionner et se professionnaliser. Et c'est en 2016 que Nicolas GRANDJEAN a saisi l'opportunité offerte par son employeur de le qualifier afin que son travail d'éducateur s'appuie sur le support professionnel du travail du bois. Il développe un premier catalogue de meubles et d'éléments de décoration créés en petites séries mais est en capacité d'accompagner les clients dans la réalisation de projets personnalisés (créations, rénovations...). En parallèle, il accompagne des compagnies de spectacles vivants dans la création d'éléments de décor et de scénographie.



Camille Hofmann

CÉRAMISTE

C'est dans le cadre d'un parcours de reconversion que Camille HOFMANN a consacré deux années pleines à sa formation comme plasticienne céramiste puis dans le cadre du parcours concepteur créateur du CERFAV (2022/2023). Sa première collection est liée à l'objet utilitaire, série de bols contenant chacun une scène modelée. Cette collection se décline peu à peu dans une gamme d'objets d'art de la table et pour la salle de bain.



Gaëlle Kartheiser - Astella

RESTAURATRICE ET CONSERVATRICE DE PATRIMOINE

L'atelier est spécialisé dans la conservation et la restauration de mobilier et d'objets d'art. La restauration a un double objectif : préserver l'objet et retrouver sa nature en lui restituant son intégrité afin d'assurer sa pérennité esthétique et historique. Gaëlle KARTHEISER assure la restauration de meubles massifs, plaqués et marquetés ainsi que la réalisation de toutes les finitions traditionnelles dont le vernis "tampon".



Delphine Joubert

TAPISSIÈRE D'AMEUBLEMENT

Titulaire d'un DMA tapisserie-décoration préparé au sein de l'Ecole Boulle et d'un CAP de tapisserie en siège, Delphine JOUBERT vient tout juste de créer son entreprise après de longues années d'expérience au sein de grands ateliers parisiens. Elle pratique une spécialité peu connue de la tapisserie d'ameublement, soit la réalisation d'éléments de décoration intérieure (rideaux et décors de fenêtre et de lit, coussins, tentures murales, draperies...).



Frédéric Dryja

ÉBÉNISTE

Après des études d'art, Frédéric DRYJA crée son entreprise de conception et fabrication de mobilier en 2006. Au fil des années, il explore différentes techniques au travers des commandes clients, relevant à chaque fois le défi afin de satisfaire au mieux les demandes. Aujourd'hui, il retourne à sa première passion : l'art, et se donne le nouveau défi de créer des pièces de mobilier uniques avec une identité forte.



Matthias Stein - La dernière page

RELIEUR DOREUR D'ART

C'est après un premier cursus dans la dentisterie que Matthias STEIN a fait le choix d'un changement radical pour se diriger vers un domaine dans lequel il serait beaucoup plus épanoui : la reliure d'art. Il a donc passé un CAP puis un BMA au lycée de Lisieux avant d'entreprendre les démarches pour ouvrir son propre atelier de reliure. Son activité débute tout juste, elle consiste en la création de petites séries d'articles de papeterie et de cartonnage (carnet d'écriture ou de dessin, livre d'or, pochette à dessin) mais aussi d'activités plus traditionnelles de reliures. Il travaille ainsi pour les collectivités territoriales, les musées, les bibliothèques et des particuliers pour les accompagner dans d'éventuels projets de petites éditions ou pour restaurer leurs livres.



NSBLAB - Lise et Étienne Landon

INGÉNIERIE DE LA BRODERIE

Forts de leurs dix années d'expérience dans le textile personnalisé, Etienne et Lise LANDON ont décidé de se consacrer à la broderie et de créer NSBLAB, une structure hybride entre cabinet d'ingénierie et laboratoire créatif autour de la broderie. NSBLAB répond à des problématiques d'un secteur en forte croissance, de la réparation aux réglages des machines à la formation et l'accompagnement d'entreprises.

UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE S'IMPLANTE À JARVILLE-LA-MALGRANGE



La coopérative funéraire “La Batelière” a récemment ouvert ses portes rue Catherine Opalinska. L’occasion de présenter ici sa philosophie, son activité mais aussi de découvrir les liens que la Ville entend tisser avec la société coopérative d’intérêt collectif (SCIC).

La mort est trop souvent encore considérée comme un tabou en France. Dans ce contexte, les familles endeuillées, peu informées sur le droit funéraire, délèguent souvent dans l’urgence l’organisation des obsèques, mission de service public, à des opérateurs funéraires privés, parfois peu sensibles à leur situation. Au-delà, la standardisation de l’offre, le manque d’explications sur les prix pratiqués, le non-respect du choix des familles dans le déroulement des funérailles peuvent entraîner de la frustration parasitant le processus de deuil. C’est ce que révèle une enquête locale menée par l’association nancéienne “Le jour d’après” auprès d’une centaine de familles.

Partant de ces constats et afin de proposer une alternative, un collectif de citoyens a décidé, en novembre 2020, de porter un projet de coopérative funéraire sur le modèle de celui existant au Québec. Ce projet, construit sur deux années, a très tôt été reconnu pour son caractère novateur, lauréat du Trophée de l’Engagement décerné par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le 21 janvier 2023, c’est naturellement au Kiosque à Jarville-la-Malgrange que ce collectif de citoyens a posé l’acte fondateur par l’écriture et l’adoption des statuts de la SCIC “La Batelière”, nom donné en référence au batelier qui aide à passer d’une rive à l’autre, devenant la 10ème coopérative funéraire de France.

La Batelière entend déjà mener plusieurs actions comme l’organisation de temps d’information et de sensibilisation au droit funéraire, l’inscription de son activité économique dans une démarche de transition écologique (cercueils écoresponsables, capitons à base de tissus de réemploi, travail privilégié avec les prestataires locaux...) ou encore la création d’un fonds de solidarité pour les personnes en difficulté financière.

La présence de cette SCIC, aux côtés notamment de La Cité du Faire ou bien encore de la monnaie locale complémentaire et citoyenne Le Florain, vient aujourd’hui renforcer la dynamique de territoire autour de l’économie sociale et solidaire (ESS).

Comme elle le fait avec l’ensemble des acteurs économiques souhaitant s’implanter sur son territoire, Jarville-la-Malgrange a souhaité marquer son attachement au développement de cette nouvelle activité innovante. Ainsi, et comme la loi sur l’économie sociale et solidaire lui permet, la Commune prendra part au capital de la SCIC à raison de 1 500 € (50 parts à 30 €). Voté par le Conseil Municipal, cet engagement représente un risque limité mais constitue un acte symbolique fort.



“Notre coopérative porte un projet de transformation sociale. Par notre petite histoire, locale, nous avons l’ambition de contribuer à la Grande Histoire, celle où un monde plus juste, plus écologique et plus solidaire existe réellement. Celle où l’on prend soin de chacun, où l’on respecte son histoire, ses choix, ses croyances personnelles et où la société est là, tout simplement, sur le chemin de deuil des uns et des autres”

Aurélie DIDIER-LAURENT
Présidente de la SCIC “La Batelière”.



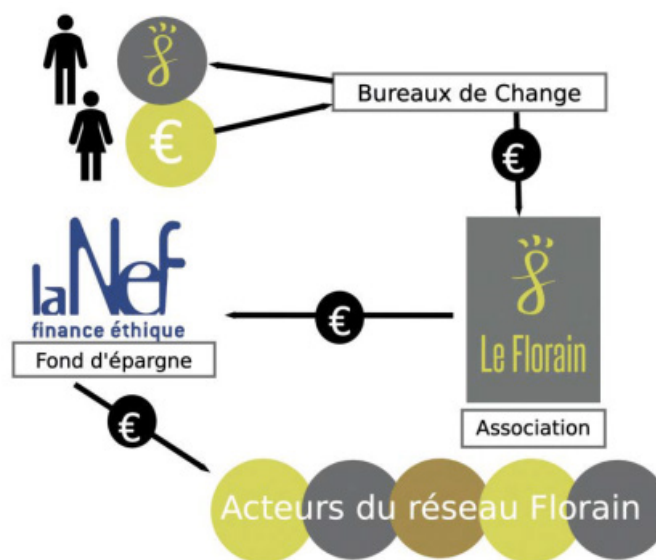
LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MONNAIE LOCALE

Début 2023, la Ville de Jarville-la-Malgrange a fait le choix, d'adhérer à l'association porteuse de la monnaie locale complémentaire citoyenne, Le Florain. Une nouvelle délibération, adoptée le 26 septembre dernier, permet de franchir une étape complémentaire permettant cette fois aux usagers de régler leurs factures. L'occasion de revenir dans le détail sur ce projet économique et citoyen d'un nouveau genre.

Rapide retour en arrière. L'association porteuse du Florain s'est créée à l'été 2016 à l'initiative d'une centaine de personnes volontaires se retrouvant sur des valeurs porteuses d'une autre vision de l'économie. Ce projet s'est concrétisé fin 2017 avec la mise en circulation de 12 000 Florains "billets". Six ans plus tard, plus de 300 personnes, professionnels et particuliers, utilisent le Florain, y compris dans sa version "numérique" en circulation depuis 2022. Elles peuvent régler leurs achats quotidiens auprès de nombreux commerçants et structures dans une zone située entre Nancy, Lunéville, Toul et Pont-à-Mousson.

Aujourd'hui, cette association dont les salariés sont installés à Jarville-la-Malgrange, continue son développement et peut s'appuyer sur le soutien de collectivités locales. Plusieurs structures implantées sur le territoire comme la coopérative funéraire La Batelière, la Recyclerie créative La Benne Idée ou bien encore le marché bio et solidaire "Place à vivre(s)" porté par Lortie, sont également partie prenante de l'aventure.

Dans ce cadre, et outre le soutien affiché par l'adhésion à l'association début 2023, la Commune souhaite étendre les modes de paiement en Florains dans les régies de recettes, pour des prestations diverses et variées comme les redevances d'occupation du domaine public (hors stationnement), droits d'entrée à la ludothèque ou encore paiement de l'accès à des manifestations festives et culturelles.



Dans le détail, ce nouveau système permettra aux régies concernées d'accepter cette monnaie locale comme moyen de paiement, dans ses versions "fiduciaire" et "numérique". Les Florains seront ensuite récupérés par l'association qui versera, dans un délai de 30 jours, l'équivalent en Euros sur le compte dépôt de fonds de la collectivité établi au Trésor Public.

Une nouvelle illustration du soutien de la Ville au développement d'activités économiques innovantes et solidaires, sur son territoire, au bénéfice de ses habitants. Alors n'hésitez plus et contactez l'association pour en savoir plus sur les modalités d'adhésion au dispositif.

BUDGET PARTICIPATIF 2023 : 5 PROJETS LAURÉATS

Cette année 2023 aura été marquée par la tenue de la première édition du Budget participatif, un dispositif mis en œuvre par et pour les Jarvillois.es. Une initiative couronnée de succès tant la participation et l'implication des habitant.e.s furent fortes à chacun des rendez-vous.



Initié en février dernier, ce 1^{er} Budget participatif *made in* Jarville-la-Malgrange, s'est achevé dimanche 17 septembre 2023, au terme de la phase de vote. Le dépouillement des 323 bulletins papier (déposés dans les 9 urnes disposées à travers la Commune) et des 99 votes numériques (effectués via la plateforme numérique de participation citoyenne) s'est déroulé le 18 septembre 2023 en présence des membres de la Commission mixte, spécialement créée pour accompagner la mise en place de ce dispositif. Quelques jours plus tard, le vote unanime du Conseil Municipal lors de sa séance du 26 septembre 2023 est venu entériner le choix des habitants et usagers de la Commune, à savoir les 5 projets suivants :

Rappel du calendrier

- **Du 1^{er} février au 31 mars 2023 :**
Dépôt des idées
- **Du 1^{er} avril au 18 juin 2023 :**
Analyse et sélection des projets à soumettre au vote des habitants
- **Du 19 juin au 17 septembre 2023 :**
Vote des projets par les habitants
- **18 septembre 2023 :**
Dépouillement des bulletins de vote et détermination des projets retenus en fonction du nombre de voix obtenues
- **26 septembre 2023 :**
Délibération du Conseil municipal actant les projets retenus par les habitants et validation de l'enveloppe budgétaire de 65 000 €
- **Depuis le 27 septembre 2023 :**
Mise en œuvre des projets lauréats (réunions internes, faisabilité, réunions avec les lauréats...)



1 - Projet n°19

“Proposer des animations pédagogiques autour de la dépollution des cours d'eau”

Coût estimatif : 3 000 € (78 voix)

2 - Projet n°5

“Installer des trampolines de rue”

Coût estimatif : 15 000 € (56 voix)



3 - Projet n°3

“Améliorer le city stade du quartier Californie et y ajouter des jeux pour les enfants”

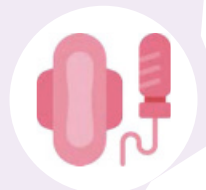
Coût estimatif : 15 000 € (55 voix)



4 - Projet n°8

“Installer des distributeurs de protections périodiques dans les espaces publics de la ville”

Coût estimatif : 4 000 € (52 voix)



5 - Projet n°2

“Le Gamebus : disposer d'une ludothèque mobile pour proposer des jeux dans les quartiers”

Coût estimatif : 25 000 € (51 voix)





“Cette première édition a montré tous les avantages d’un dialogue privilégié entre la Commune et les habitants, en réussissant à mobiliser le Conseil Coopératif aux côtés des élus dans la phase préparatoire et d’animation et en associant de nombreux habitants pour proposer des projets et voter. Nous sommes convaincus que la mise en place des projets choisis, envisagés de façon collaborative, sera également une réussite. Un grand bravo aux porteurs de projets retenus ou non et à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce Budget Participatif réussi. Nous pouvons collectivement en être fiers.ères ! À l’année prochaine pour la nouvelle édition !”

Baptiste GUYOMARCH

Conseiller municipal délégué au renouvellement démocratique

Le détail complet des résultats ...

est disponible sur la plateforme numérique métropolitaine de participation citoyenne.

L’ensemble représente un montant estimatif de 62 000 €, l’enveloppe du budget participatif ayant été réévaluée à 65 000 € (contre 50 000 € prévus initialement). Cette réévaluation a été adoptée pour permettre la validation du projet de ludothèque mobile qui était arrivé 5^{ème} des votes, à une voix du 4^{ème} projet.



La première cérémonie des lauréats

Mercredi 25 octobre 2023 à 17H30, l’ensemble des personnes ou associations ayant déposé une idée lors de la première phase du budget participatif sont invitées à prendre part à une cérémonie conviviale au cours de laquelle les 5 projets lauréats et leurs initiateurs.trices seront tout particulièrement mis en avant. Ce temps marquera également le lancement de la phase de concrétisation, toujours en lien avec les 5 porteurs de projet.



Un outil à votre disposition

Pour prendre connaissance des résultats complets de cette première édition, disposer d’informations quant à l’avancée des projets, ou tout simplement pour vous renseigner sur l’activité de l’instance de participation citoyenne de la Commune, des consultations en cours ou à venir, pensez à vous rendre sur la plateforme de participation citoyenne métropolitaine. Elle est régulièrement alimentée d’informations concernant votre ville.

Cet outil numérique et interactif est accessible à l’adresse suivante :

<https://grandnancy.eu/jarville-bp23>

Merci !

- aux très nombreux.ses Jarvillois.es ayant pris part aux différentes phases de cette première édition, notamment lors de la phase de vote
- aux membres du Conseil Coopératif pour leur participation à la construction du règlement intérieur
- aux structures (associations, commerces et entreprises) qui ont accueilli les 9 urnes durant les phases de dépôt d’idées et de vote
- aux membres de la Commission Mixte, dont les membres du Conseil Municipal des Enfants, pour l’efficacité de leur travail tout au long des différentes phases du dispositif
- et bien entendu aux porteurs d’idées, pour leurs 74 propositions !

Semaines féeriques 2023

MARDI 5 DÉCEMBRE 2023 À 17H30

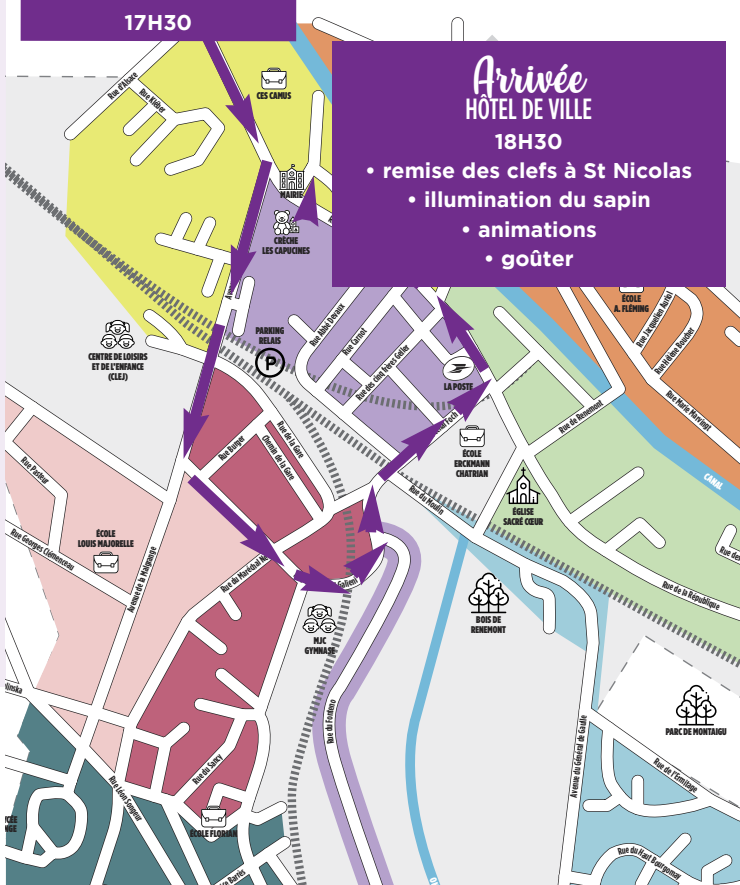
Défilé de Saint Nicolas



Départ défilé
ÉGLISE BONSECOURS
17H30

Arrivée
HÔTEL DE VILLE
18H30

- remise des clefs à St Nicolas
- illumination du sapin
- animations
- goûter



MERCREDI 6 DÉCEMBRE À 10H30

Touï le lutin

Organisé par la MJC Jarville Jeunes. Par la Compagnie Lavifil.
Genre : Théâtre, conte et musique.

Lorsque tombe la neige et que le Père-Noël frappe à votre porte, venez-vous réchauffer en écoutant les histoires de Touï, l'espiègle lutin : l'hiver qui n'aimait pas les chats, l'arbre enchanté, Monsieur Mogre... Touï vous plongera dans un univers drôle, poétique et fantastique.



Entrée gratuite.

A partir de 5 ans - Durée : 40 minutes

Jeu et mise en scène : Pyerrot Prest

Lieu : Le Kiosque, 15 rue Maréchal Foch

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023 À 14H30

Spectacle de la Saint Nicolas à destination du public senior

Organisé par le CCAS de Jarville-la-Malgrange, pour les seniors de 67 ans et plus au 31/12/22.



Comme chaque année, un spectacle est organisé à destination des aîné.e.s à l'occasion des festivités de la Saint Nicolas. Cet après-midi convivial vous offrira un concert de gospel par le groupe Sweet Harmony (LN Events).

Entrée gratuite - Réservation obligatoire

Informations et renseignements :

CCAS 21 rue Maréchal Foch - 03.83.57.24.36 ou ccas.jarville@jarville-la-malgrange.fr

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023 À 19H00

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023 À 19H00

Soirée de gala à la Cité du Faire



Les artisans d'art vous invitent à admirer leurs créations et assister dans la foulée à un concert duo jazz classique piano et saxophone.

Laurence Guillemain et Cyril Keidel, tous deux professeurs à l'école de musique de Vitry-le-François, vous emmènent pour un superbe voyage musical. Vous allez embarquer à bord de l'Orient

Express qui vous guidera vers de magnifiques contrées avec Celiouchka qui chante l'Aria pour dire au revoir à sa famille. Au petit matin, il s'arrête à Bucarest dans une Csardas, où même à cette heure-ci, des gens dansent. Il propose alors à une dame une valse vanité. Tout en dansant, le train se dirige vers l'Angleterre afin de voir un grand maître jouer la Sonate. Il s'arrête ensuite gare de l'Est ; il y voit Satie et Ravel, ses deux compositeurs préférés qui lui montrent les partitions de Gymnopédie et de l'Habanera. Par ce voyage, nous vous laissons imaginer comment la magie de la musique peut agir sur les notes, les rythmes qui se superposent pour varier entre puissance et délicatesse.

Entrée gratuite - Cocktail dinatoire (tarifs sur place)

Lieu : La Cité du Faire, 16 avenue de la Malgrange

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023 À 8H30



Grenier à jouets

Sur le principe d'une bourse aux jouets, venez exposer et vendre des jeux, jouets, peluches... dont vous souhaitez vous séparer et qui trouveront ainsi une nouvelle vie dans un nouveau foyer. Simple visiteur ? Venez faire quelques emplettes à tarif attractif, à quelques jours de Noël.



L'occasion de passer un moment convivial, dans une démarche positive de consommation raisonnée.

Une animation musicale, de 11H00 à 14H30, viendra égayer la journée avec le cousin givré du Père-Noël SLIM FASTE un One man Band déjanté rock'n'roll et rockadébill !

Entrée gratuite

Petite restauration sur place

Informations et renseignements :

Service Promotion du territoire 03 83 15 84 16

Lieu : Centre de Loisirs et de l'Enfance, 18 avenue de la Malgrange

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023 À 11H45

Repas de fin d'année à destination des Seniors

Organisé par le CCAS de Jarville-la-Malgrange, pour les seniors âgés de 67 ans et plus au 31/12/22.

En plus du spectacle prévu 7 jours plus tôt, cette journée du 14 décembre sera marquée par l'organisation d'un repas à destination des seniors. Un moment chaleureux autour de plats choisis avec soin, à quelques jours de Noël.

Entrée gratuite - Réservation obligatoire

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 À 18H00

FlashMob des enfants du fouettard

Organisé par la MJC Jarville Jeunes et la Compagnie la Torpille

Les Enfants du Fouettard se préparent pour vous proposer une soirée inoubliable à Jarville-la-Malgrange, autour d'un FlashMob chorégraphié à la perfection.

Vous pouvez bien sûr participer aux répétitions de ce spectacle participatif, prévues à la MJC dimanche 26 novembre (14H30 à 17H00) et samedi 9 décembre (9H30 à 12H00).

Entrée gratuite

Lieu : Le Kiosque, 15 rue Maréchal Foch

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023 À 15H30

Spectacle de rue

Par la troupe Les hommes Improbables, la Compagnie Etoi-Emoi / Collectif Autrement Dit, avec une mise en scène d'Emilie KATONA, le Petit Noël en plastique des grandes personnes nous propose un spectacle de rue à l'univers à la fois farfelu, poétique et haut en couleur, joué par une équipe folle et étonnante de 15 acteurs mélangés, amateurs, professionnels, ordinaires ou extraordinaires... Une exploration fantaisiste et décalée de notre consumérisme effréné des fêtes de fin d'année.

Entrée gratuite

Collation offerte au début et à la fin du spectacle.

Lieu : Mail central - La Californie



Réaménagement de l'avenue Léon Songeur : consultation avant travaux

Dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Jarville-la-Malgrange s'engagent pour un territoire qui concilie plus harmonieusement les enjeux de mobilités, d'accessibilité, de qualité des espaces publics et de végétalisation.

Le projet de réaménagement complet de l'avenue Léon Songeur s'inscrit pleinement dans cette volonté. Il comprend :

- la création d'une piste cyclable permettant de rallier le centre de Nancy dans un sens, et à terme Heillecourt et le sud de la Métropole, de l'autre,
- la création d'un parc urbain devant l'ensemble scolaire La Malgrange, entièrement ouvert sur le quartier,
- le réaménagement des rues Catherine Opalinska, Maréchal Ney, de Heillecourt, Saint-Charles et de l'avenue de la Malgrange.



Une première réunion publique de présentation du projet s'est tenue mercredi 4 octobre 2023 (au Kiosque) en présence Mathieu Klein, Président de la Métropole du Grand Nancy et de Vincent Matheron, Maire de Jarville-la-Malgrange. Ce fut l'occasion de présenter aux très nombreux participants, les grandes lignes du projet et de répondre à leurs premières interrogations (impact sur la circulation et le stationnement, durée des travaux, nature des aménagements envisagés...). Par ailleurs, et avant le lancement de la phase opérationnelle de ce réaménagement prévue à la fin du printemps 2024, une concertation sera organisée au mois de novembre, ouverte à l'ensemble des habitants pour garantir un projet qualitatif pour tous.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/assemblees/jarville>
Site Internet et réseaux sociaux de la Ville



J/AZ : version numérique ou papier ?



Comme vous l'avez noté, ce numéro du J/AZ, votre journal d'informations municipales, n'est disponible qu'en version numérique. Cette initiative inédite s'inscrit dans l'action de la collectivité en faveur d'une réduction de l'impact de son action sur l'environnement. En effet, Jarville-la-Malgrange est signataire de la convention "Commune nature" qui l'engage autour d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité des eaux. Elle est d'ores et déjà labellisée "2 Libellules" et vise la 3^{ème} pour cette fin d'année 2023. Si le J/AZ est imprimé sur un papier recyclé, avec une encre respectueuse de l'environnement, il est indéniable que son impression représente un coût environnemental, même mesuré. La question se pose donc de poursuivre son impression, question que nous souhaitons vous poser en tant que lecteur.

Prenez quelques minutes en remplissant le questionnaire disponible sur la plateforme de participation citoyenne <https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/assemblees/jarville> ou en vous rendant à l'Espace Communal Foch (21, rue Maréchal Foch).

Demain Jarville

Jarville-la-Malgrange se transforme

Chère Jarvilloise, Cher Jarvillois.

Depuis 2020, vous le savez, nous travaillons avec cœur et engagement pour notre promesse commune d'une ville à vivre, tout à la fois innovante et engagée, nature et éthique, inclusive et solidaire, culturelle et sportive, attractive et entreprenante.

Ces trois années ont été intenses. Intenses et denses : en termes de projets déployés, d'actions menées et de crises à gérer avec la pandémie de la Covid-19, l'inflation galopante, l'envolée des coûts de l'énergie (gaz et électricité) et des carburants, les désordres climatiques répétés, la guerre en Ukraine ainsi que les tensions en Afrique et au Proche Orient aux conséquences internationales multiples et complexes puis, désormais, le retour des attaques terroristes sur le sol français.

En trois ans, il y a bien sûr ce qui se voit, avec les premiers changements concrets et visibles dans la ville - les chantiers en cours ou à venir laissent notamment entrevoir l'envergure des transformations qui se déploient : création de la Maison des Familles Olympe de Gouges, ouverture du réseau de la petite-enfance La Bulle d'air et d'un lieu d'accueil parents-enfants, travaux d'aménagement des futurs locaux de la crèche Les Capucines, création de La Cité du Faire, premier tiers-lieu de production dédié aux métiers d'art associant La Benne Idée, recyclerie créative, installation d'un atelier vélo participatif Garobiclous et du pôle mobilités à la halte coopérative René HOLL dans les anciens locaux de la gare, investissements massifs au travers du plan "école nouvelle génération" et le plan patrimoine, refonte du plan de circulation et de stationnement, mise en place du budget participatif, définition d'une politique Seniors, démarches d'association et de concertation

avec les habitants au travers des diagnostics en marchant, des Journées des Quartiers et du Conseil coopératif notamment... Et il y a aussi ce qui se voit ou s'appréhende moins mais qui n'en demeure pas moins essentiel à votre quotidien, à votre qualité de vie et votre qualité de ville.

2023 concrétise ainsi de premières transformations pour un mieux-vivre la ville, pour une autre manière de faire la ville ensemble, pour un accompagnement des transitions économiques, écologiques, sociales et culturelles, pour une attractivité renouvelée de notre territoire. Elle augure des changements profonds que vous avez majoritairement appelés de vos vœux.

Ces transformations à l'œuvre, sans commune mesure, permettent de se hisser collectivement à la hauteur des enjeux du XXI^{ème} siècle. Nous le devons, pour nous mais aussi pour nos enfants. Nous le faisons sans douter ni de notre capacité collective à faire, ni de l'esprit de responsabilité et d'initiative qui nous anime, vous comme nous.

La transformation de notre ville est à l'œuvre. Elle se poursuit chaque jour, renforcée de votre satisfaction de la fierté retrouvée de notre ville, de la proximité restaurée, des solidarités réinventées, des innovations insufflées et d'un développement plus heureux de notre territoire.

Face aux défis nombreux, la mi-mandat n'est pas un horizon ! Nous abordons ce moment en responsabilité et avec humilité comme une invitation à poursuivre, sans relâche, à transformer notre ville, à répondre à vos attentes, à œuvrer à vos côtés, tout en prenant soin de vous et des plus fragiles d'entre nous.

Fidèlement.

LES ÉLUS DU GROUPE

**DOMINIQUE ANCEAUX / HENRI BAN / CHRISTINE BRONNER / CATHERINE BUFFET
NICOLLE CAHÉ / MICHEL CARO / CHRISTOPHE CHATEAU / PATRICIA DECAILLOT
NADIA DESFORGES / NATHALIE ESNAULT / DANIEL GIACOMETTI / BAPTISTE GUYOMARCH
CHRISTIAN KIBAMBA / LOÏC LAURENT / GENEVIÈVE LEMOINE / CINDY MANGIN / RENÉ MANGIN
VINCENT MATHERON / JOSETTE PERRIN / LILIANE PETOT / STÉPHANE VIGO / ANNE WUCHER**

Jarville Nouvel Horizon

Un bilan à mi-mandat bien triste !

Chères Jarvilloises, chers Jarvillois,

Depuis juillet 2020, Jarville-la-Malgrange est devenue la ville de tous les records :

- Durée du Conseil Municipal : 7h15' en février 2022 - 18' en décembre 2022 !
- 1/3 des agents ont quitté la commune !
- Plus de 500 Jarvillois dans la rue le 5 mars 2022, "contre le stationnement payant", et 2700 signataires de la pétition s'opposant à cette mesure mise en place depuis le 2 janvier 2023 !
- Des commerçants qui manifestent lors de la dernière cérémonie des vœux en brandissant un "carton rouge" en signe de mécontentement envers le Maire !

Ces chiffres désolants égratignent sérieusement la réputation de notre commune et transforment Jarville-la-Malgrange en une ville non seulement peu attractive et accueillante, mais aussi dépourvue d'une véritable solidarité entre ses habitants.

À Jarville-la-Malgrange, la nouvelle municipalité a mis en place la théorie du "Grand remplacement" :

- 42 départs d'agents territoriaux en 2 ans et demi ! Sur un total de 115 agents, cela représente 33 %.
- Il est prévu de supprimer l'espace vert rue du Moulin pour un Projet d'École Nouvelle Génération (PENG) coûtant plus de 15 millions d'euros, sur un site fréquenté par les familles et les enfants de tous les quartiers de la commune.
- Plusieurs associations ont été négligées et maltraitées, certaines ont même dû cesser leurs activités dans notre commune, dont la Chose Publique qui jouait un rôle crucial dans nos quartiers. De plus, les subventions aux associations conventionnées ont été réduites (par exemple, plus de la moitié en moins pour la Bibliothèque pour tous en 2022).
- Les commerçants et acteurs économiques ont été ignorés

et non consultés pour les braderies rue de la république notamment, ainsi que pour le démontage du plan de jalonnement indiquant leurs locaux et activités. De plus, ils subissent les conséquences négatives du stationnement payant, même si un dispositif de gratuité limitée a été mis en place sur une partie de la rue de la République.

- La Mission Locale du Grand Nancy, qui était un soutien pour les demandeurs d'emploi jarvillois de moins de 26 ans, a été fermée sur le quartier de la Californie.
- La municipalité a endetté notre commune en contractant un nouvel emprunt de 3,3 millions d'euros le 20 juin 2022. Le Maire avait vanté un taux de 0,45 % lors du conseil municipal d'octobre 2022, mais il avait omis de mentionner que ce prêt était à taux révisable, et il est maintenant à près de 4,25 % en raison de l'augmentation des taux qui ne cessent de monter. De plus, elle n'a pas pris en compte le Plan Pluriannuel d'Investissement de plus de 22 millions d'euros jusqu'en 2026, ni la hausse des prix, notamment des matériaux de construction de plus de 15 %.

Attention danger !

En résumé, concernant notre commune et son Maire :

- La majorité municipale à la tête de la Commune semble être influencée par les ambitions politiques du Maire ! Par exemple, elle a augmenté le taux de la TCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité) avec un coefficient multiplicateur de 8,5 dès 2022, ce qui a précipité l'augmentation des coûts de l'énergie en 2023.
- "Il est ouvert au dialogue... quand c'est lui qui a raison !" comme l'a souligné un maire de la Métropole du Grand Nancy dans un article du 17 mars 2022 de P. TARIBO, Rédacteur de La Semaine.

Courage et patience, chères Jarvilloises et chers Jarvillois, il ne reste que 2,5 ans ! Les prochaines élections sont prévues en mars 2026.

LES ÉLUS DU GROUPE

CLAUDE DAMM / JEAN-CLAUDE DARNE / JEAN-CHRISTOPHE GACHENOT / PASCALE LANGARD / CATHERINE POLLI

MISE AU POINT !

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les élus de chaque groupe politique disposent d'un espace d'expression libre dans le J/AZ, votre journal municipal. Cette expression demeure sous la responsabilité de leurs auteurs.

Cette tribune fait référence au concept de "grand remplacement", expression qui tire ses racines des œuvres de penseurs nationalistes du début du XX^{ème} siècle. Dernièrement, c'est en France que les mouvements groupusculaires d'extrême-droite l'ont reprise à leur compte après sa vulgarisation par Renaud CAMUS. Cette théorie, régulièrement reprise

par diverses mouvances nationalistes, est considérée comme étant raciste et complotiste dans les travaux de nombreux chercheurs mondialement reconnus.

Vouloir ainsi associer ce concept, plus que tendancieux, à l'action conduite par la Majorité municipale est, après les nombreuses rumeurs, les propos délibérément mensongers ou diffamants, une ignominie de plus. Chacun appréciera donc la nature de l'attaque et le discrédit qu'elle dévoile de ses propres auteurs.

Vincent MATHERON
Votre Maire

Tous pour Jarville

Un bilan mitigé à mi-parcours

Chères Jarvilloises, chers Jarvillois,

Nous sommes très heureux que le budget participatif ait connu un réel succès. Cela prouve qu'il répond à une véritable demande de nos concitoyens de participer à la vie et à la gestion de notre commune, au-delà d'un vote tous les 6 ans. La Commission mixte s'est réunie à trois reprises pour analyser les idées citoyennes. Au cours de la 1^{ère} phase du budget participatif, 74 propositions ont été déposées, 42 propositions ont été retenues pour le vote des habitants, regroupées en 27 projets.

422 votants ont pu exprimer leur choix dont 99 via la plateforme numérique de participation citoyenne, 323 via les 9 urnes mises à disposition sur différents sites de la Ville.

L'enveloppe maximale de la 1^{ère} édition du budget participatif avait été fixée à 50 000 €. Toutefois, le succès de cette première édition et le faible écart de voix entre le 4^{ème} et le 5^{ème} projet (1 voix) ont plaidé pour un réajustement de l'enveloppe du budget participatif. Ainsi, nous avons été d'accord pour que le montant du budget participatif soit réévalué à 65 000 € au titre de l'année 2023.

Il convient de remercier tous les Jarvillois ayant participé et les agents de la commune qui se sont investis pour que la mise en place de ce budget soit un véritable succès.

Ce n'est pas le cas pour la plupart des actions du Maire et de sa majorité. La propreté n'est toujours pas au rendez-vous, il y a toujours des voitures sur les trottoirs et les incivilités signalées, à plusieurs reprises sont toujours bien présentes. Si le Maire annonce la nécessité d'un acte 2, c'est la preuve que l'acte 1 est un échec. Même s'il souligne, sans faire un bilan de l'acte 1, les résultats d'efforts continus, nous le trouvons bien optimiste sur ces résultats.

L'acte 2 est "la volonté de la Ville de développer l'implication citoyenne sur les enjeux de sécurité, tranquillité, salubrité publiques". Nous regrettons que l'acte 2 ne soit pas venu avant l'acte 1 ! Rien ne peut se faire sans l'implication de l'ensemble de nos concitoyens.

Quant à la refonte du plan de circulation communal, engagée dès l'automne 2020, toujours le même optimisme, celui-ci aurait déjà permis de réduire de façon significative la vitesse et de contribuer à l'apaisement du trafic routier avec la création de la zone 30 "République". Trop de véhicules roulent encore au-dessus de cette vitesse, y compris des élus qui eux devraient montrer l'exemple. Nous ne souhaitons pas le tout répressif notamment avec la mise en place de la vidéo-verbalisation mais que le passage à 30 s'accompagne d'un aménagement de la voirie pour rendre plus difficile les excès de vitesse.

De plus, nous espérons que le passage à 30 km/h a pour but d'améliorer la sécurité routière, et non pas celui de mettre en place des doubles-sens cyclables.

En matière de stationnement payant et le stationnement résidentiel, toujours le même discours, le Maire prétend ne pas entendre de propositions. A plusieurs reprises, dans la presse, il a déclaré mener des concertations, un an après, pour améliorer le dispositif. A-t-il rencontré les commerçants en septembre ? Non. A-t-il rencontré nos concitoyens ? Non. Nous regrettons que le projet d'amendement n'ait même pas été débattu en commission. Un débat en commission aurait permis d'entendre les propositions et de corriger de nombreux dysfonctionnements. Décidément nous n'avons pas les mêmes valeurs ! Ni la même notion de la concertation !

LES ÉLUS DU GROUPE

GILLES GECHTER / CLAUDE LAVICKA

Semaines féeriques

DU 3 AU 17 DÉCEMBRE 2023



AVEC EN POINT D'ORGUE

le défilé de Saint-Nicolas

MARDI 5 DÉCEMBRE 2023

DÉPART : 17H30 - Église Notre Dame de Bonsecours

ARRIVÉE : 18h30 - Parvis de l'Hôtel de Ville